



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 23 Juillet 2020 à 17 heures

Ordre du jour

- Vote du budget 2020 (présentation par le Trésorier Cédric RISPAL)
- Organisation de la journée du dimanche 26 juillet avec le Pays d'Art et d'Histoire
- Questions diverses

L'an deux mil vingt le vingt trois juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi en assemblée ordinaire sous la présidence de Vincent CALONNE, maire de la commune.

Date de convocation : 19/07/2020

Présents : Laurent BARRIER, Vincent CALONNE, Bérengère FLOURET, Martine JOURDAIN, Philippe POUGET

Absent et excusé : Nicolas SOUBRANE

Secrétaire de séance : Emilie BOURZEIX

Le Maire ouvre la séance par la présentation de Monsieur RISPAL, Trésorier.
Monsieur RISPAL présente le budget 2020 de St Pantaléon

1- Vote du budget 2020

Le budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

2- Organisation de la journée de dimanche 26 juillet avec le Pays d'Art et d'Histoire

Le maire, propose d'ouvrir le Bistrot du Gour Noir pour cette journée afin de proposer un accueil aux participants et aux habitants. Il propose aux conseillers de participer.

3- Question diverses

a) Panneau d'information à Rouffianges

Le maire propose d'installer à Rouffianges un panneau d'information.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

b) Permanence de la mairie

Le maire informe le conseil municipal du mail de Monsieur Jean Paul DELBEGUE, reçu à la mairie samedi soir, signalant la gêne occasionnée par la fermeture exceptionnelle de la mairie jeudi 16 juillet.
Le conseil municipal décide de procéder à un roulement des élus pour tenir la permanence de mairie en cas d'absence de la secrétaire.

c) Diffusion information sur la restriction d'eau

Le maire informe le conseil municipal de la réception ce jour d'un arrêté de restriction d'eau sur la commune.
Les conseillers municipaux se proposent de diffuser un courrier d'information afin que les habitants viennent consulter l'Arrêté sur le panneau d'information de la mairie.

Clôture de séance à 18 heures